

**FORMALITES DE FIN D'ANNEE
POUR LES CLASSES DE PREMIERE**

ARRET DES COURS

L'obligation d'assiduité pour les élèves de première est exigée jusqu'au SAMEDI 8 JUIN 2024 à 12H10.

DEMI-PENSION

La demi-pension sera assurée jusqu'à la fin des épreuves du baccalauréat **le vendredi 5 juillet 2024**
Réservation obligatoire

VIE SCOLAIRE

Les élèves devront récupérer auprès de leur professeur principal leur dossier d'inscription personnalisé à l'issue de leur conseil de classe.

Les casiers devront être vidés et les cadenas retirés au plus tard **le mardi 11 juin 2024.**

Au delà de cette date les casiers seront vidés par nos soins et l'élève perdra la possibilité d'en louer un à la rentrée prochaine.

INSCRIPTION /RESTITUTION DES MANUELS SCOLAIRES: LUNDI 10 JUIN 2024.

Les élèves rendent leurs manuels scolaires à la MDL avant de procéder à leur inscription auprès des C.P.E au bureau de la vie scolaire bât. E. **Seule la présence de l'élève est requise.**

Vous ne pourrez pas vous réinscrire si vous n'êtes pas en règle avec le C.D.I (avoir rendu tous les documents empruntés ainsi que les manuels scolaires).

Classes	Ramassage des manuels 10/06 /24	Inscription 10/06/24
1 ST2S 1	8h30	9h00
1ST2S 2	9h00	9h30
1 STMG 1	9h30	10h00
1 STMG 2	10h00	10h30
1 STMG 3	10h30	11h00
1 VDG 1	11h00	11h30
1 VDG 2	11h30	12h00
1 VDG 3	13h30	14h00
1 VDG 4	14h00	14h30
1 VGD 5	14h30	15h00
1 VDG 6	15h00	15h30
1 VDG 7	15h30	16h00
1 VDG 8	16h00	16h30

La procédure de réinscription est obligatoire pour tout élève qui envisage de poursuivre sa scolarité au lycée. En aucun cas il ne sera automatiquement réinscrit.